

Premier séminaire consacré aux Corses de l'extérieur : Le signal fort du CESEC pour la Diaspora

Rédigé par José Fanchi le Lundi 7 Janvier 2019 à 17:47 | Modifié le Lundi 7 Janvier 2019 - 17:59

Tous les Corses du monde ont le mal du pays chantaient Régina et Bruno il y a quelques décennies...La Diaspora faisait déjà partie de notre quotidien et il nous plaisait d'évaluer le nombre de Corses à travers le monde. Qui sait si cela ne sera pas possible avec le CESEC qui prend les choses en main



L'intervention de Jean Dal Colletto, Président de la Maison de la Corse de Marseille, fédération des groupements corses de Marseille et des Bouches-du-Rhône

Est-il possible d'évoquer la Corse dans y associer les nombreux Corses de l'extérieur ? Nous sommes une poignée, un quartier d'une grande ville mais nous sommes très nombreux à travers les cinq continents, sans doute plus que ce million que l'on évoque. En clair, est-il possible de parler de notre île et de son histoire sans évoquer ceux qui on fait sa réputation, son image et qui sont partis, souvent contraints, pour vivre et faire vivre les leurs ?

L'ombre d'Edmond...

Le Conseil Economique Social et Environnemental de la Corse a pris le sujet à bras-le-corps et va tenter de le développer. Il a organisé hier son premier séminaire de la Diaspora avec un certain nombre de personnalités très proches

du dossier. C'est une marche en avant qui va lui être consacrée avec, en toile de fond, l'ombre d'Edmond Simeoni qui a plané hier lors de l'ouverture du séminaire de la Diaspora au cours duquel bien des hommages lui ont été rendus.

Dans son discours d'ouverture, Paul Scaglia, président du Cesec, a rappelé le souvenir d'Edmond Simeoni :

« à qui, en nous associant tous aujourd'hui, en ayant le désir de poursuivre l'œuvre d'une vie consacrée à la reconnaissance et aux droits de la Diaspora, en maintenant et en renforçant les liens de tous les Corses du monde, nous rendons hommage et dédions nos travaux. Je tiens à remercier Mme Lucie Simeoni qui viendra rejoindre nos travaux cet après-midi et par cela même rehausser par sa présence ce premier séminaire consacré à la Diaspora et qui amorce un cycle de réunions dédiées à ce thème de notre commission, remercier également les nombreux intervenants de ce jour : Michel Vergé-Franceschi, Jean-Pierre Castellani, Corsica Diaspora avec Jacques Mattei, le réseau Communiti ainsi que le public. »

Diaspora et droit de cité

Paul Scaglia est aussitôt revenu au sujet du jour pour rappeler qu'on ne pouvait parler des Corses de l'extérieur sans employer le terme qui leur est associé : celui de Diaspora (*a spalluzzerà*) et d'annoncer deux grands axes :

La diaspora : quelle est-elle ? Qu'est-ce que c'est ? Identification des acteurs dans le temps et dans l'espace ; Définition du concept à l'heure actuelle

Une mise en réseau utile – quelles opportunités ? Comment ? Quels chantiers structurants à entreprendre

*« Aujourd'hui, force est de constater, comme Edmond l'avait si précocement pressenti, que la diaspora, les diasporas, sont des phénomènes mondiaux que l'on observe sous toutes les latitudes, et qu'il est nécessaire qu'elles aient droit de cité. A l'ère de la mondialisation, la Corse a besoin de s'ouvrir sur l'extérieur et la diaspora, dans toutes ses composantes, représente le moyen de le faire dans un contexte bienveillant et amical. En effet, les Corses de l'extérieur forment une diaspora d'environ 800 000 à un million de personnes sur le continent, et bien davantage si l'on prend en compte ceux qui vivent dans le monde entier. En effet, cette communauté, qui lutte depuis des années pour obtenir la reconnaissance de ses pairs, au sein de la société et des institutions de Corse, a vu, notamment sous l'impulsion du Président Simeoni, l'entrée d'un représentant des Corses de la diaspora, et pas des moindres, en la personne du président des groupements corses de Marseille, notre ami **Jean Dal Colletto**, au sein du nouveau CESEC. J'ai souhaité, afin de donner plus d'élan à cette évolution, que Jean puisse incarner un rôle important dans le dispositif « exécutif » du CESEC et participe à la réflexion générale du Bureau, non seulement sur le sujet qu'il connaît bien et*

pour lequel il a été élu président, celui de la commission Europe, relations internationales, Euro-région, Méditerranée, Diaspora, mais également sur tous les sujets faisant partie de notre réflexion globale au service de la Corse : économie, sociale, langue, culture environnement, précarité, agriculture, emploi, jeunesse. »

Un grand recensement mondial

L'idée d'un immense rassemblement dans le monde a été lancée lors de ce premier séminaire et il reste donc un certain nombre d'actions pour y parvenir. Paul Scaglia a parlé de nombreuses initiatives à mener et d'un grand recensement permettant de déboucher sur une organisation mondiale de fédérations par continent. Il a d'ailleurs confirmé que le CESEC a pris parti de s'impliquer totalement dans la démarche et a émis le souhait de pouvoir organiser en partenariat, avec tous les acteurs concernés, avec toutes les structures existantes et désireuses de s'impliquer, **le premier congrès mondial de la Diaspora** réunissant des représentants des Corses de par le monde.

*« Dans cette droite ligne, il faudra aussi bâtir **des maisons de la Corse** et cela, partout : en Europe : Paris (est une priorité) / Bruxelles (pour sa symbolique et les relations avec celle-ci), dans le Monde : États-Unis, Amérique du Sud, Afrique, Asie. Il nous faut des lieux de rencontres et d'identification ! En effet, une mise en réseau « utile » des Corses où qu'ils se trouvent sur la surface du globe est indispensable. »*

Jean Biancucci : un bel héritage !

Aux côtés de Paul Scaglia, Jean Biancucci, représentant l'Exécutif de Corse, qui suit de très près le dossier de la Diaspora :

« Longtemps, la Diaspora, c'était Edmond et je puis vous dire qu'il est encore là, parmi nous. Tout ce qu'il a dit il y a 50 ans, comme il l'a dit il y a quelques jours lors de la dédicace de son livre, reste dans la réalité. Il laisse un héritage extraordinaire et c'est dans ce sens là qu'il faut prendre les choses. Cela dit, la Diaspora, c'est des centaines de milliers de Corses d'origine ou d'adoption pour certains, qui sont éparpillés dans le monde, sur tous les continents avec toutefois une dominante en France et son bassin méditerranéen mais aussi le centre de la France et la région parisienne. Cette réalité aujourd'hui demande à être reconnue et avoir un statut. Au Conseil Exécutif, on comprend tout à fait cette revendication. Gilles Simeoni avait bien entendu mis cette revendication en avant dans les négociations avec l'ancien ministre Baylet cette question de la représentation des Corses de l'extérieur. C'est une reconnaissance que l'on a à travers le CESEC puisqu'un des membres du Cesec représente ces Corses de

l'extérieur, à savoir Jean Dal Colletto, président des associations des Corses de Marseille. »

Le rayonnement de la Corse à l'extérieur

Jean Dal Colletto, Président de la Maison de la Corse de Marseille, fédération des groupements corses de Marseille et des Bouches-du-Rhône, a rejoint le Cesec depuis mars 2018. C'est un homme de terrain, d'expérience, disponible et défenseur de son île qui œuvre sans relâche pour cette Diaspora qu'il a dans la peau.

« Nous avons depuis longtemps cette revendication d'être entendus et représentés au sein des institutions. Nous avons l'oreille attentive de Gilles Simeoni pour faire partie du Cesec, puis le préfet a nommé des collègues qui ont élu chacun une personne afin que toute la société civile corse soit représentée. Pour ma part, je représente les "associations qui oeuvrent pour le rayonnement de la Corse à l'extérieur". On n'imaginait pas, avec les anciennes mandatures, que l'on puisse entendre la voix des Corses de l'extérieur au sein des institutions. Une autre chose qui peut paraître anecdotique mais qui est très importante, c'est que quand, en mars 2018, le conseil s'est installé dans l'hémicycle, le président que nous venions d'élire, Paul Scaglia, a insisté pour que je présente ma candidature à la présidence de la commission Europe, relations internationales Euro-région, Méditerranée et diaspora. J'ai été élu et c'est un signal très fort. Le Cesec est le premier des trois organes consultatifs de la collectivité de Corse. Il est organisé en trois sections elles-mêmes divisées en trois commissions. Dans celle que je préside, nous avons trois axes principaux de travail. Le premier concerne la définition de la diaspora. Qui en fait partie ? Nous devons arriver à une définition reconnue par les institutions qui ne soit plus contestable. Le second est la question du statut. Les membres de la diaspora ont-ils un statut ? C'est une question très importante notamment pour des raisons économiques. On pourrait imaginer un statut de membre de la diaspora au même titre que celui de résident pour les transports. Et enfin, le troisième porte sur les Maisons de la Corse. Nous en avons une à Marseille, mais une idée chère au président du Cesec serait d'en créer une autre à Paris. »

J. F.



L'historien Michel Vergé-Franceschi intervient à la tribune aux côtés du président Paul Scaglia et de Jean Biancucci

Source :
<https://www.corsenetinfos.corsica>